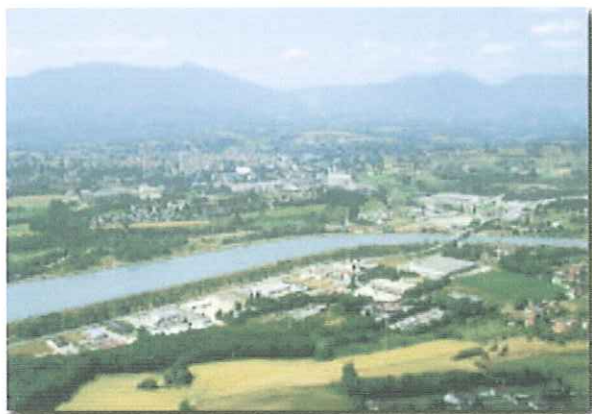




Plan Local d'Urbanisme

Pièce 6.2.11 : Notice Déchets

NOTICE DECHETS



Le Syndicat Intercommunal à vocation Multiple du BAS-BUGEY se compose de 51 communes de 28 083 habitants (recensement 2009) et couvre 56 257 hectares. Il a pour compétences la collecte et le traitement des déchets ménagers, près de 16 600 tonnes ont transité par les installations du SIVOM du Bas-Bugey en 2010.

Horaires d'ouverture du bureau :

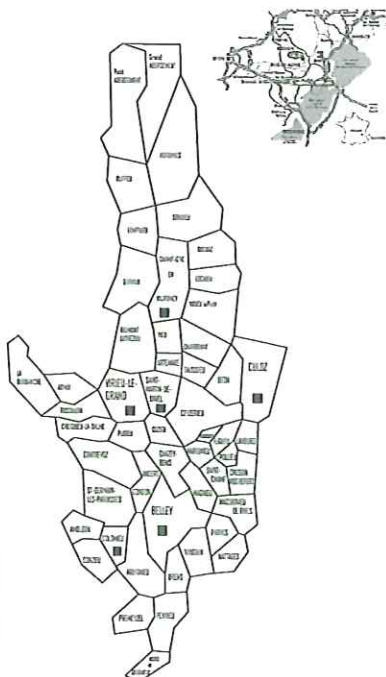
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h mercredi : 9h - 12h

85 avenue Livet 01300 BELLEY 04-79-81-01-99 Fax : 04-79-81-06-79

sivombasbugey@wanadoo.fr

*Le SIVOM
du BAS-BUGEY, c'est :*
51 communes
28 083 habitants
56 257 hectares

Ses compétences :
La collecte et le
traitement
des déchets ménagers.

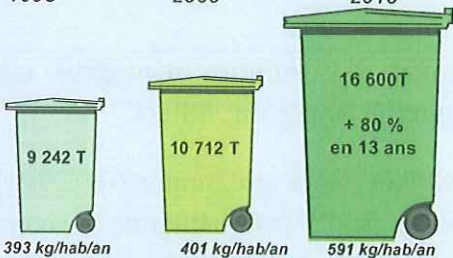


Évolution des tonnages sur 13 ans

1998

2000

2010

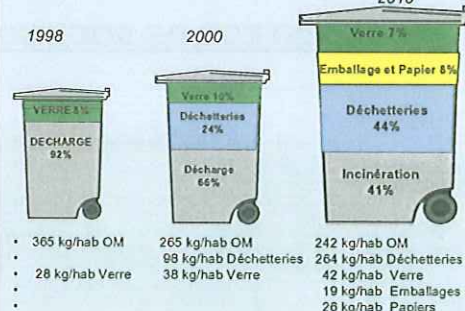


Répartition des déchets

1998

2000

2010



1. COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Parallèlement à la collecte des Ordures Ménagères traditionnelles (6 796 tonnes en 2010) et conformément à la législation en vigueur, le SIVOM du Bas-Bugey a mis en place plusieurs autres filières qui ont permis de réduire le volume du transport et de l'incinération.

Collecte des sacs ordures ménagères : Les sacs d'ordures ménagères sont collectés sur Belley les lundis et vendredis. Sortir les sacs au plus tôt la veille au soir.

DATE	COMMUNE		Si jour férié, collecté le
LUNDI	BELLEY	Ordures ménagères	Mardi ou vendredi suivant
JEUDI	BELLEY	Sacs jaunes	Samedi suivant
VENDREDI	BELLEY	Ordures ménagères	Samedi suivant

2. QUAI DE TRANSFERT

Le SIVOM du Bas-Bugey a construit un quai de transfert à côté de la déchetterie de Belley, permettant de vider les camions benne d'ordures ménagères dans des semi-remorques de 90m³ afin de transférer ces déchets jusqu'à l'incinérateur de Bourgoin Jallieu, exploité par le SITOM Nord Isère.

Situé à côté de la déchetterie de Belley, il a été mis en service au 1^{er} juin 2009.



Cette installation se compose d'un quai haut pour le vidage et d'un quai bas pour le remplissage des semis-remorques. Les trémies alimentent les semis à Fond Mouvant Alternatif équipées d'un groupe hydraulique.

Quai haut

Trémie de vidage

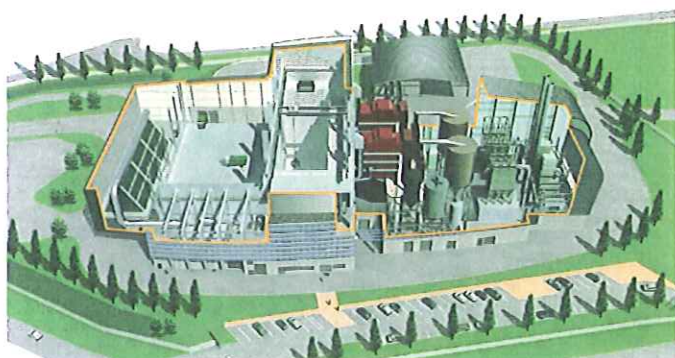
Vidage

Quai bas



Ce mode de transfert permet d'optimiser la capacité de transport, de réduire le nombre de camions sur les routes et de limiter les coûts d'exploitation. Cet équipement a entre autre, permis la mutualisation des moyens humains en faisant une installation commune, déchetterie et quai de transfert, mais a aussi permis de transférer d'autres déchets que les ordures ménagères tels que les déchets de la collecte sélective et les encombrants incinérables.

3. INCINERATEUR DE BOURGOIN JALLIEU



Le traitement des ordures ménagères s'effectue à l'incinérateur de Bourgoin Jallieu.

Le SITOM Nord Isère est composé de 220 communes, et de 322 000 habitants, Il a construit un incinérateur composé de deux fours.

La combustion issue de l'incinération, permet une valorisation énergétique par la production d'électricité, de vapeur et de chauffage urbain.

4. LES DECHETTERIES : BELLEY, CULOZ, VIRIEU LE GRAND

3 déchetteries sont ouvertes au public :



Pour Belley : du lundi au samedi toute la journée 9H ~ 12H et 14H~17H30 (horaires d'été fermeture à 19h).

Pour Virieu-le-Grand et Culoz : du lundi au vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (horaires d'été fermeture à 19h).

A partir du 27 mars 2011 et jusqu'au 30 octobre 2011 : passage à l'heure d'été pour les trois déchetteries (Belley, Culoz, Virieu-le-Grand) : **Fermeture à 19h.**

A partir du 31 octobre 2011 et jusqu'au 25 mars 2012 : passage à l'heure d'hiver pour les trois déchetteries (Belley, Culoz, Virieu-le-Grand) : Fermeture à 17h30



Déchets acceptés :

Les gravats, la ferraille et les métaux non ferreux, le bois de chauffage et le bois traité, le carton, les végétaux, le tout venant, les toxiques, les piles, les batteries, les huiles moteur et de friture, les pneus déjantés, les cartouches d'impression, les déchets électriques et électroniques, et les textiles.

Les nouvelles filières : les capsules de café

usagées Nespresso, le plâtre et le placoplâtre

En fonctionnement depuis 1998, les déchetteries ont accueilli en 2010, 7 400 tonnes de déchets entièrement recyclé ou valorisé énergétiquement.

NOS ACTIONS POUR REDUIRE NOS DECHETS

5. LE COMPOSTAGE

Compostage individuel

Plus de 1 407 foyers sont équipés de composteurs individuels. Ils permettent de transformer les déchets de jardin et les déchets de cuisine en compost. Les composteurs, d'une capacité de 280 litres, sont disponibles dans chaque déchetterie pour la somme de 25 € (se munir préalablement d'un justificatif de domicile)



Co-compostage



Broyage des végétaux, mélange avec du fumier de bovins, réalisation d'un compost épandu sur les prairies des agriculteurs du Bugey. En 2010 plus de 1 500 T de végétaux ont été valorisés par cette filière qui demande une rigueur absolue dans la qualité de végétaux, déposés dans les bennes, aucun indésirable (plastique, ferraille) n'est acceptable.

6. LA COLLECTE SELECTIVE : PLUS DE TRI POUR MOINS D'IMPOT

Le SIVOM a mis en place un système de collecte sélective en trois flux : le verre, les journaux, les magazines et les emballages ménagers.

Ainsi, Belley, Virieu-le-Grand, Culoz et Artemare bénéficient d'une collecte des emballages ménagers en sacs translucides et en porte à porte, complétée par un dispositif en apport volontaire. Les sacs

jaunes sont distribués en Septembre par des Ambassadeurs du Tri qui vous en rappellent les consignes de tri.



Sacs jaunes : - pour le plastique : uniquement les bouteilles et flacons en plastique (produits d'entretien, bouteille d'huile, flacons bain-douche, savon liquide, lait, eau, soda, lessive liquide, assouplissant...). **Les autres objets en plastique qui ne sont pas des bouteilles ou des flacons sont à mettre dans la poubelle d'ordures ménagères**
- les briques alimentaires (jus de fruit, lait, soupe) : bien les vider et les mettre à plat
- les cartonnettes (sur emballage de yaourts, boîtes de gâteaux, pâtes, riz, fromage, lessive en-poudre...) : ne pas les déchirer en morceaux, simplement ouvrir le fond pour les aplatir
- Acier aluminium (boite de conserve, cannette, bombe aérosol...)



Conteneur bleu :

Journaux papiers magazines



Conteneur verre :

Verre

LES EMBALLAGES MENAGERS



513 tonnes en 2010

Ces emballages sont transportés à Chambéry où ils sont déposés sur une table de tri. Manuellement les produits sont classés par catégories, mis en balles et acheminés chez les repreneurs.



Des bouteilles et flacons en plastiques recyclés par DENTIS (Italie) et VIELPA (Espagne)



Des boîtes métalliques et aluminium recyclées par DUPUIS (75) et CORNEC (75)



Des cartonnettes recyclées par SAICA (Espagne)



LES JOURNAUX / MAGAZINES / PROSPECTUS



725 tonnes en 2010, recyclées par GOLBEY (88)

LE VERRE



1 170 tonnes en 2010, recyclées par BSN à La Bédugue (07)

Aujourd'hui, 100% des déchets des ménages sont recyclés ou valorisés énergétiquement. Depuis 2008, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères diminue, bien que la quantité des déchets augmente.